

Click here for the
English version

Population & Sociétés

Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français

Anne Lambert*, Joanie Cayouette-Remblière*, Élie Guéraud**,**,
Guillaume Le Roux*, Catherine Bonvalet*, Violaine Girard***, Laetitia Langlois*

Le confinement lié à la pandémie de covid-19 a entraîné l'arrêt du travail pour une partie des actifs et son réaménagement pour d'autres. La diffusion du télétravail n'a pas touché de façon égale les différentes professions. Et les conditions de vie des femmes et des hommes à la maison, comme celles des enfants, n'ont pas été affectées de la même façon d'une catégorie sociale à l'autre, comme nous l'expliquent Anne Lambert et ses collègues en s'appuyant sur l'enquête Coconel.

Avec la pandémie de covid-19, l'emploi connaît en France une crise sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais aux inégalités face à l'emploi s'ajoutent des inégalités de conditions de travail que la pandémie a révélées et amplifiées : les cadres, davantage épargnés par la crise, ont massivement télétravaillé, tandis que les ouvriers et les employés – à l'arrêt pour près de la moitié – sont quasiment toujours sur site quand ils sont en activité. Le recours massif au télétravail des cadres a toutefois nuï aux relations intrafamiliales. C'est ce que révèle l'enquête Coconel qui permet de saisir le nouveau visage du travail et de l'emploi en France deux mois après le début du confinement (voir encadré).

Emploi : le décrochage des femmes et des catégories populaires

Parmi l'ensemble des actifs qui occupaient un emploi au 1^{er} mars 2020, 30 % étaient à l'arrêt deux mois après et 70 % travaillaient encore – dont 41 % depuis leur domicile et

Encadré. L'enquête Coconel « Logement et Conditions de vie »

Cette enquête a été réalisée par l'Ined, en partenariat avec le consortium Coconel (VITROME IHU Méditerranée Infection, CIC Cochin-Pasteur, EHESP, ORS Paca), l'ANR, l'IRD, et l'IFOP. Un échantillon de 2 003 personnes, représentatif des adultes résidant en France métropolitaine, a été tiré selon la méthode des quotas (âge, sexe, éducation, groupe socioprofessionnel, région et catégorie de commune). L'enquête s'est déroulée par internet du 30 avril au 4 mai 2020. Elle porte sur la situation avant et pendant le confinement, et aborde différents thèmes : logement et conditions de vie ; emploi et conditions de travail ; enfant et continuité pédagogique ; voisinage et sentiment d'isolement.

59 % à l'extérieur. Qui ont subi les premiers les conséquences économiques de la pandémie ? Dans quelles conditions les Français ont-ils continué à travailler, selon leur sexe et leur catégorie socioprofessionnelle ?

Que ce soit en termes d'emploi ou de conditions de travail, les cadres apparaissent davantage épargnés par la crise que toutes les autres catégories sociales. 86 % d'entre eux poursuivaient leur activité professionnelle lors de la 7^e semaine de confinement (date de l'enquête), dont les deux-tiers en télétravail. Si les professions intermédiaires continuent massivement à travailler (80 % d'entre elles), elles exercent plus souvent leur activité à l'extérieur du domicile (48 %). Les employés et les ouvriers apparaissent quant à eux les plus touchés par la crise : ils sont 42 % et 43 % à ne plus travailler début mai 2020⁽¹⁾. En outre, quand ils travaillent, c'est presque toujours sur site, où l'exposition à

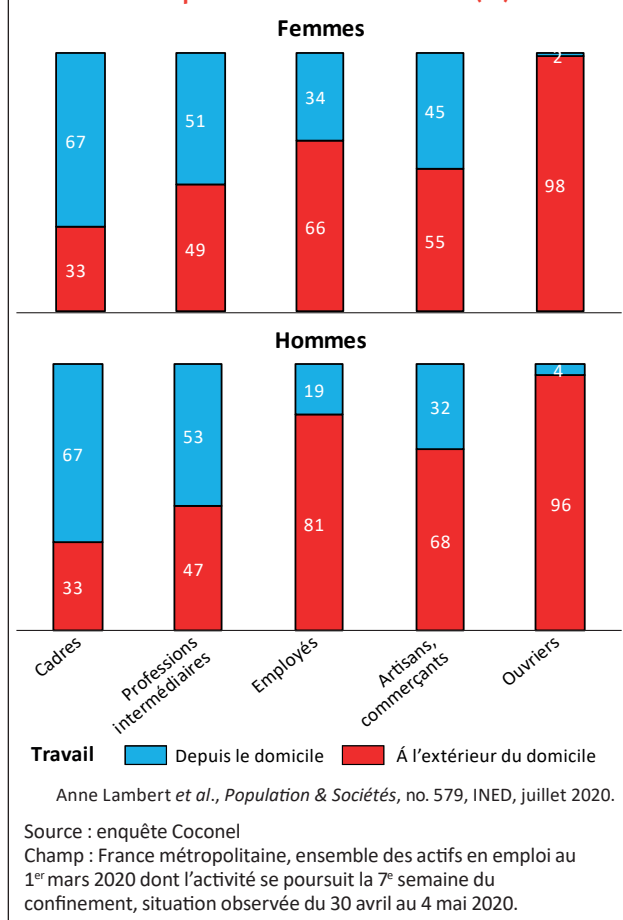
*Institut national d'études démographiques

**Université de Strasbourg

***Université de Rouen Normandie

(1) L'enquête Coconel ne permet pas de distinguer les motifs d'arrêt de l'activité professionnelle : non renouvellement de contrat, licenciement, chômage partiel, autorisations spéciales d'absence (ASA) notamment. Selon l'enquête Acemo Covid de la DARES, réalisée du 1^{er} au 12 mai 2020 dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole, les moyennes et grandes entreprises ont surtout eu recours au chômage partiel (45 %). Les réductions d'effectifs, limitées, sont toutefois en augmentation en mai 2020 (13 % des salariés dans ces entreprises).

Figure 1. Lieu d'activité à la 7^e semaine de confinement, selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe (%)



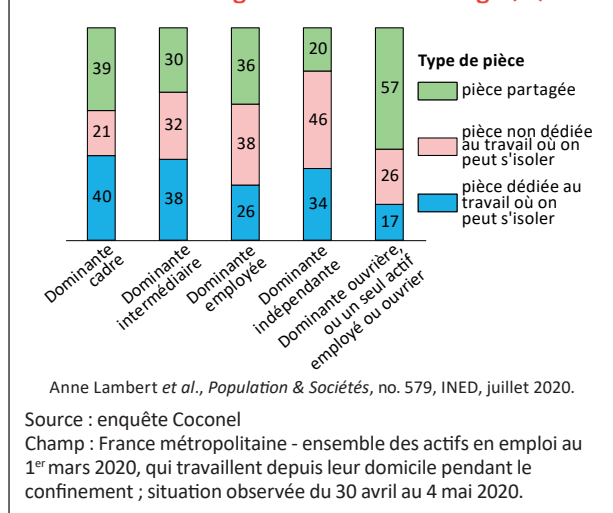
l'infection est plus grande : c'est le cas de 73 % des employés et 97 % des ouvriers encore en emploi deux mois après le début du confinement. Le travail à distance, et la flexibilité horaire qui l'accompagne, sont surtout le fait des cadres pour qui l'essor des technologies numériques a induit une évolution majeure des manières de travailler [1].

Le statut d'emploi apparaît protecteur face au risque d'arrêt : les salariés en emploi stable (CDI au 1^{er} mars 2020 ou titulaires de la fonction publique) continuent pour près des trois-quarts à travailler⁽²⁾, alors que c'est le cas seulement d'une personne sur deux en CDD, intérim ou stage. Fortement lié à la profession occupée, le diplôme protège également de la rupture d'activité, en récession plus encore qu'en période de croissance [2] : 80 % des diplômés du supérieur en emploi au 1^{er} mars travaillent encore deux mois après, contre seulement 60 % des individus qui n'ont pas le bac.

Enfin, si l'on considère les professions de façon détaillée, on parvient à cerner le groupe hétéroclite des « travailleurs du confinement ». Les professions les moins à l'arrêt⁽³⁾ sont les professions intermédiaires administratives de la fon-

(2) Les arrêts incluent les autorisations spéciales d'absence (ASA) ; le taux d'arrêt ne recoupe donc pas le chômage partiel, statut inexistant dans la fonction publique.

Figure 2. Type de pièce où pouvoir travailler, selon la catégorie sociale du ménage (%)



tion publique, les policiers et militaires, les cadres de la fonction publique et les cadres d'entreprise. Au contraire, les professions qui ont vu leur activité se réduire massivement⁽⁴⁾ sont les ouvriers qualifiés et non qualifiés de type artisanal, les employés de commerce, les employés des services directs aux particuliers, et les chauffeurs.

C'est pour les femmes que la situation s'est le plus nettement détériorée. Parmi celles qui étaient en emploi au 1^{er} mars 2020, deux sur trois seulement continuent de travailler deux mois plus tard, contre trois hommes sur quatre. Quand elles sont en emploi, les femmes sont autant en télétravail que les hommes (figure 1), mais leurs conditions diffèrent. La pratique du télétravail révèle en réalité des inégalités plus profondes de conditions de vie, qui se déploient au domicile et dans la sphère privée.

Travailler dans son logement : les nouvelles formes du télétravail et ses inégalités

Pendant la pandémie, le télétravail a souvent été présenté dans le débat public comme un privilège qui protège des risques sanitaires et bénéficie davantage aux cadres. Il s'exerce pourtant dans des conditions inégales en fonction du lieu de vie et de la position sociale du ménage, ainsi que du sexe. Les actifs de l'agglomération parisienne, plus diplômés, ont été les plus nombreux à passer en télétravail (58 % contre 41 % des actifs occupés en France) ; ceux qui sont restés dans leur logement pendant la durée du confinement disposent pour autant de logements plus étroits et d'un moindre espace vital (9 m² de moins par personne que la moyenne nationale). Cette pression résidentielle se retrouve dans leur espace de travail : dans l'agglomération parisienne, 40 % des télé-

(3) Les arrêts estimés concernent moins de 10 % des effectifs en emploi au début du confinement.

(4) Les arrêts estimés concernent 50 % ou plus des effectifs en emploi au début du confinement.

travailleurs exercent leur activité dans une pièce partagée avec d'autres personnes (salon, cuisine...), contre 34 % en moyenne sur le territoire métropolitain.

La capacité d'un ménage à mettre en place un espace de travail dans le logement dépend aussi de sa position sociale. Les ménages à dominante cadre et profession intermédiaire (groupe composé de cadres en couple avec des professions intermédiaires, des ouvriers ou des employés)⁽⁵⁾ sont les plus nombreux à disposer d'un tel espace. Au contraire, la pièce dédiée au travail est un privilège rare chez les ménages à dominante employée ou ouvrière (figure 2).

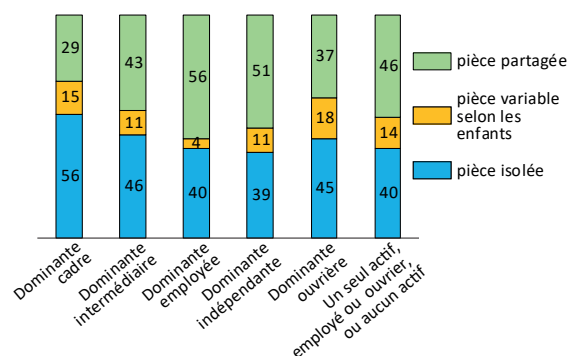
Plus souvent entourées d'enfants (48 % des femmes en télétravail vivent avec un ou plusieurs enfants au moment du confinement, contre 37 % des hommes), les femmes disposent moins souvent d'une pièce à elles. En moyenne, un quart des femmes télétravaillent dans une pièce dédiée où elles peuvent s'isoler contre 41 % des hommes : la plupart du temps, elles doivent partager leur espace de travail avec leurs enfants ou d'autres membres du ménage. Les écarts entre les sexes atteignent des niveaux maximaux au sein du groupe des cadres : 29 % des femmes cadres disposent d'une pièce spécifique dédiée au travail contre 47 % des hommes cadres. Au sein du groupe des professions intermédiaires, également concernées par le télétravail, les écarts sont moindres, les femmes étant 25 % et les hommes 37 % à disposer d'une telle pièce. De ce point de vue, la situation des indépendants apparaît singulière. Vivant majoritairement dans les espaces ruraux, en habitat individuel, les ménages à dominante indépendante (qui regroupent les artisans et commerçants, seuls ou en couple avec un artisan, commerçant, employé, ouvrier ou inactif) ont plus souvent que les autres catégories un espace de travail dans leur logement, une pratique qui s'inscrit en réalité dans la continuité de leurs activités antérieures.

Les enfants disposent-ils à la maison d'une pièce à eux pour travailler ?

Pour les ménages avec enfant(s), la vie domestique se réorganise au sein du logement en raison des contraintes nouvelles, professionnelles mais aussi scolaires, liées à la fermeture des écoles et à la restriction des déplacements. Où travaillent les enfants dans leur logement ? Disposent-ils d'une pièce à eux ? Les écarts entre groupes sociaux sont, de ce point de vue, importants (figure 3). Ils reflètent les disparités de niveaux de vie et de conditions de logement entre les ménages, mais aussi les normes éducatives différentes selon les milieux sociaux : l'âge à partir duquel la pièce de travail isolée est considérée comme légitime et nécessaire à la réussite scolaire de l'enfant n'est pas évalué de la même manière.

Dans l'agglomération parisienne, faire travailler ses enfants dans une pièce isolée apparaît plus fréquent, alors même

Figure 3. La pièce de travail des enfants, selon la catégorie sociale du ménage (%)



Anne Lambert et al., *Population & Sociétés*, no. 579, INED, juillet 2020.

Source : enquête Coconel

Champ : France métropolitaine, individus vivant avec au moins un enfant de moins de 18 ans scolarisé en maternelle, élémentaire, collège ou lycée ; situation observée entre le 30 avril et 4 mai 2020.

que le marché immobilier est le plus tendu de France : six ménages sur dix font travailler leurs enfants dans une pièce isolée, contre quatre sur dix dans les espaces périurbains et ruraux. L'agglomération concentre en réalité le plus fort taux de cadres, pour lesquels la réussite scolaire des enfants est un enjeu crucial de reproduction sociale. Leurs stratégies éducatives ressortent d'autant plus nettement que les femmes cadres en télétravail disposent elles-mêmes moins souvent d'une pièce isolée pour travailler.

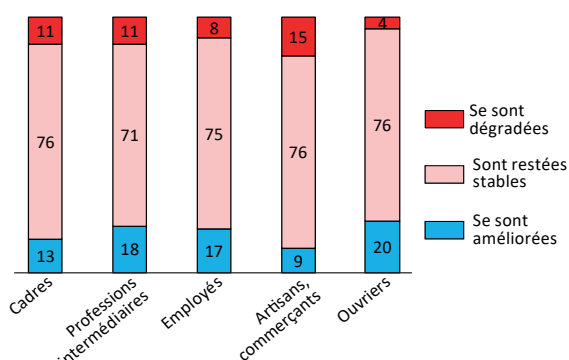
Travail, télétravail et bien-être : la nouvelle donne ?

En renfermant les ménages sur eux-mêmes, la pandémie de covid-19, et le confinement qu'elle a entraîné, ont pu modifier les relations intrafamiliales. Si la majorité des enquêtés n'observent pas de changement, 10 % des Français confinés avec enfant(s) déclarent que leurs relations avec ces derniers se sont dégradées. C'est le cas de 15 % de ceux qui travaillent à domicile pendant la 7^e semaine du confinement. La dégradation des relations avec les enfants apparaît ainsi liée à la surcharge domestique et professionnelle résultant de la pandémie.

Par les types d'emplois occupés, les catégories sociales se trouvent inégalement exposées à ces nouvelles tensions familiales. Et elles ne disposent pas des mêmes ressources pour y faire face. Malgré des conditions de logement moins favorables en moyenne que les cadres, l'amélioration des relations avec les enfants apparaît plus fréquente chez les ouvriers et les employés, en particulier pour ceux dont l'activité professionnelle s'est arrêtée (figure 4). Le confinement, de ce point de vue, a pu contribuer à réajuster les emplois du temps individuels pour les familles populaires, dans lesquelles les actifs sont plus souvent concernés par le travail de nuit et les horaires atypiques [3, 4]. Au contraire, les cadres rapportent plus souvent une dégradation des relations avec leurs enfants, et moins souvent une amélioration (figure 4). Le recours massif au télétravail dans cette catégorie a pu

(5) La PCS Ménage est une nomenclature construite dans le cadre de la rénovation des PCS, par un groupe de travail présidé par Thomas Amossé et Joanie Cayouette-Remblière (voir : [Rénovation-de-la-PCS-2018-2019-rapport-validé-par-le-Bureau-25-oct-2019.pdf](#)).

Figure 4. Évolution des relations des parents avec leurs enfants depuis le confinement, selon la catégorie socioprofessionnelle (%)



Anne Lambert et al., *Population & Sociétés*, no. 579, INED, juillet 2020.

Source : enquête Coconel

Champ : France métropolitaine, ensemble des ménages actifs avec enfant(s).

contribuer à déséquilibrer les relations intrafamiliales [5]. La surcharge domestique liée aux nouvelles formes de télétravail, qui se surajoute au travail scolaire des enfants, semble ainsi changer la donne quant au niveau de bien-être des différentes catégories de population.

L'arrêt de l'activité professionnelle, cumulé à la fermeture des écoles, peut toutefois produire des effets variables sur les familles. D'un côté, le temps libéré peut augmenter le temps parental et favoriser l'amélioration des relations à court terme ; de l'autre, la baisse des revenus du ménage – qui accompagne très souvent l'arrêt d'activité – pourrait détériorer à plus long terme la relation aux enfants et augmenter le sentiment d'isolement des ménages. Les artisans et commerçants, catégorie la plus touchée par la perte de revenus, rapportent plus souvent que les autres une dégradation des relations familiales, et moins souvent une amélioration. En outre, 43 % de ceux qui ont vu les revenus de leur ménage diminuer depuis le début de la pandémie se déclarent isolés, contre 38 % en moyenne dans la population active. Pour autant, ceux qui connaissent une chute de revenus ne se disaient pas davantage isolés que les autres avant le début de la pandémie.

L'emploi s'est rétracté fortement en France deux mois après le début de la pandémie de covid-19, affectant en premier lieu les moins diplômés et les précaires, comme à chaque grande récession dans l'Histoire. Apparu sous une forme nouvelle, le télétravail en continu se développe massivement

pour les cadres, sans que le logement ne soit toujours adapté. Mais c'est pour les femmes que la situation se dégrade le plus. La pandémie et la crise économique qu'elle a engendrée accentuent les écarts avec les hommes, après un demi-siècle de réduction des inégalités entre les sexes [6]. En définitive, la pandémie de covid-19 révèle – en même temps qu'elle les accentue – les profonds clivages qui traversent la société française en matière d'emploi et de conditions de travail. Taux d'emploi, lieu de travail et exposition au risque sanitaire, conditions de télétravail : les indicateurs se dégradent et les écarts se creusent entre les classes sociales et les sexes.

Références

- [1] Conseil d'Orientation pour l'Emploi, « Numérisation et emploi. Tome 1 : les impacts sur le volume, la structure et la localisation de l'emploi », rapport, janvier 2017
- [2] Millet M., Moreau G., *La Société des diplômés*, Paris, La Dispute, 2011
- [3] Lesnard L., *La Famille désarticulée*, Paris, Puf, 2009
- [4] Letroublon C., Daniel C., « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? » *DARES Analyses*, n° 30, 2018
- [5] Täht K., Mills M., *Out of Time: The Consequences of Non-standard Employment Schedules for Family Cohesion*, Springer, Dordrecht, 2016
- [6] Maruani M., *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, 2011

Résumé

Avec la pandémie de covid-19 et l'entrée dans la récession, l'emploi s'est fortement rétracté en France : 30 % des actifs occupés le 1^{er} mars 2020 sont à l'arrêt deux mois après. Mais la pandémie a également modifié les conditions de travail des Français, bouleversé l'usage du logement et renforcé les inégalités de sexe – au risque de se transformer en effets structurels sur le long terme. Ainsi, les cadres, qui ont plus souvent gardé leur emploi, ont massivement basculé en télétravail avec le confinement au contraire des autres catégories sociales. Pour les femmes, la crise sanitaire et désormais économique a nettement dégradé leur situation : elles ont plus souvent perdu leur emploi et leurs conditions de travail sont moins bonnes que celles des hommes. Si le télétravail recouvre des réalités différentes, il s'accompagne plus souvent d'une dégradation des liens avec les enfants.

Mots-clés

Travail, confinement, PCS ménage, enfant, relation intra-familiale, isolement, pandémie de Covid-19, enquête Coconel, France